

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Endrix AUDIT

18, avenue Félix Faure
69007 Lyon
S.A.S. au capital de € 12 278
820 866 895 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG Audit

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations financières sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 2.3 « immobilisations incorporelles », 2.4 « immobilisations corporelles » et 2.5 « immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. En particulier, comme le précise la note 2.6 « Dépréciation des actifs » de l'annexe aux comptes annuels, votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et vérifié également que ces notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 23 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Endrix AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Total

Thomas Nesme

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/23	Net 31/12/22
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	42 083	(42 083)	-	-
Frais de développement	6 236 976	(6 236 976)	-	-
Concession, brevets et droits similaires	2 229 536	(1 832 465)	397 071	466 604
Fonds commercial	43 992 410	(1 733 581)	42 258 829	40 583 013
Immobilisations incorp. en cours	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	52 501 005	(9 845 105)	42 655 900	41 049 617
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	900 322	(612 167)	288 155	301 488
Installations tech., mat. et outillage ind.	9 950 129	(7 655 364)	2 294 765	3 362 312
Autres immobilisations corporelles	3 562 867	(2 269 978)	1 292 889	1 530 043
Immobilisations corp. en cours	482 315	-	482 315	451 626
Avances et acomptes				
	14 895 633	(10 537 510)	4 358 124	5 645 469
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	207 759 513	(6 292 294)	201 467 219	183 631 446
Créances rattachées à participations	5 507 078	(5 477 078)	30 000	30 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	48 052	-	48 052	48 052
Autres immobilisations financières	19 982 072	(30 000)	19 952 072	30 489 561
	233 296 716	(11 799 373)	221 497 344	214 199 059
ACTIF IMMOBILISE	300 693 355	(32 181 987)	268 511 368	260 894 145

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours de product. de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	20 154 781	(4 084 062)	16 070 719	14 621 551
	20 154 781	(4 084 062)	16 070 719	14 621 551
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	174 960	-	174 960	569 569
Créances clients et comptes rattachés	19 509 749	(1 073 651)	18 436 098	25 084 952
Autres créances	9 717 930	-	9 717 930	11 856 866
Capital souscrit et appelé, non versé				
	29 402 639	(1 073 651)	28 328 987	37 511 387
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	39 458 996		39 458 996	38 176 779
Disponibilités	11 744 591		11 744 591	28 100 142
Charges constatées d'avance	505 623		505 623	395 251
	51 709 209		51 709 209	66 672 172
ACTIF CIRCULANT	101 266 629	(5 157 713)	96 108 916	118 805 110

Charges à répartir sur plusieurs exercices	-		-	-
Primes de remboursement des obligations	-		-	-
Ecart de conversion actif	513 667	-	513 667	312 687
TOTAL GENERAL	402 473 652	(37 339 701)	365 133 951	380 011 942

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Net 31/12/23	Net 31/12/22
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 501 815	3 501 815	3 629 815
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	33 568 712	40 044 668
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	363 778	363 778
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	171 792 471	144 285 814
Résultat de l'exercice	8 139 409	27 506 657
	217 366 185	215 830 732
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 518 603	1 166 911
CAPITAUX PROPRES	218 884 788	216 997 643

Fonds non remboursables et assimilés		
Avances conditionnées	158 153	331 265
AUTRES FONDS PROPRES	158 153	331 265

Provisions pour risques	808 520	732 540
Provisions pour charges	527 941	593 941
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 336 461	1 326 481

DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	-	660 173
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	94 510 004	107 410 026
Emprunts et dettes financières divers	29 324 907	29 158 205
	123 834 910	137 228 404
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	368 280	364 325
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 981 243	12 220 520
Dettes fiscales et sociales	7 212 138	10 740 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121 017	-
Autres dettes	1 890 602	95 759
	20 205 000	23 056 880
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	197 726	434 229
DETTES	144 605 917	161 083 838

Ecarts de conversion passif	148 633	272 715
-----------------------------	---------	---------

TOTAL GENERAL	365 133 951	380 011 942
----------------------	--------------------	--------------------

La ventilation des dettes est présentée en note 10.

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/23	Net 31/12/22
Ventes de marchandises	71 139 064	9 396 930	80 535 995	126 477 501
Production vendue de biens			-	-
Production vendue de services	1 551 135	193 422	1 744 557	1 609 349
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	72 690 199	9 590 353	82 280 552	128 086 850

Production stockée				
Production immobilisée			-	2 861 999
Subventions d'exploitation			286 794	82 667
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			8 118 139	3 434 128
Autres produits			404 340	670 334
PRODUITS D'EXPLOITATION			91 089 824	135 135 977

CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)			45 366 905	60 770 242
Variation de stock de marchandises			231 205	(3 917 720)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 498 313	7 450 590
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			-	-
Autres achats et charges externes			12 561 402	13 776 151
			60 657 824	78 079 263
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			500 845	692 949
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			7 512 798	9 970 386
Charges sociales			2 941 069	4 370 079
			10 453 867	14 340 466
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 061 048	1 859 038
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 305 541	6 361 721
Dotations aux provisions pour risques et charges			358 986	16 245
			6 725 576	8 237 004
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			483 141	942 037
CHARGES D'EXPLOITATION			78 821 254	102 291 718
RESULTAT D'EXPLOITATION			12 268 570	32 844 260

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Deuxième partie)

RUBRIQUES	Net 31/12/23	Net 31/12/22
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 268 570	32 844 260
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 687 143	239 184
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	344 078	334 166
Différences positives de change	153 686	131 095
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
	2 184 906	704 445
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	413 458	392 347
Intérêts et charges assimilés	4 366 482	1 321 197
Différences négatives de change	(9 207)	(7 936)
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	4 770 733	1 705 608
RESULTAT FINANCIER	(2 585 827)	(1 001 163)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 682 744	31 843 097
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	143 101	245 691
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2	172 946
Reprises sur provisions et transferts de charges	400 000	93 103
	543 103	511 740
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	803 968	232 838
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	76 450	377 647
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	376 692	533 816
	1 257 110	1 144 301
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(714 007)	(632 561)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	829 328	3 703 879
TOTAL DES PRODUITS	93 817 833	136 352 162
TOTAL DES CHARGES	85 678 424	108 845 505
BENEFICE OU PERTE	8 139 409	27 506 657

SOMMAIRE**PAGE**

1	NATURE DE L'ACTIVITE	6
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	6
3	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023	11
4	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14
6	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
7	STOCKS	16
8	CREANCES	17
9	DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	18
10	VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE	19
11	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20
12	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
13	CAPITAUX PROPRES	21
14	AUTRES FONDS PROPRES	25
15	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE	26
16	DETTES FINANCIERES	27
17	DETTES DIVERSES	27
18	DETAIL DES CHARGES A PAYER	28
19	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	28
20	PRODUITS D'EXPLOITATION	28
21	INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE	28
22	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	29
23	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	30
24	IMPOTS SUR LES SOCIETES	30
25	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31
26	TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES	31
27	EFFECTIFS	32
28	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
29	FILIALES ET PARTICIPATIONS	32
30	ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES	33
31	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	34

1 NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques – dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie – ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels la gamme de biologie moléculaire EBX (Grippe, COVID-19, Dengue, Chikungunya, Zika, Hépatite delta, etc...), et Tétanos Quick Stick® dans le domaine des maladies infectieuses, ainsi que la gamme GenDx de tests pour le typage HLA à haut débit en transplantation. Le Groupe se développe ainsi rapidement dans le domaine de la biologie moléculaire, en particulier dans les plateaux techniques des laboratoires privés.

Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaire, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques.

Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio aux Etats-Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics en Grande Bretagne, TECOMedical AG en Suisse, Biomedical Diagnostics NV en Belgique, Génome Diagnostics BV aux Pays-Bas ainsi que DiD Spa en Italie. Le groupe dispose ainsi de quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2023, Eurobio Scientific emploie 137 collaborateurs, principalement basés en région parisienne.

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com>

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 2016-07) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2023 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 51.2 millions d'euros (cf. note 12) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- La société dispose d'une trésorerie de 51,2 millions d'euros au 31 décembre 2023 (cf. note 12).
- La société a dégagé un résultat d'exploitation positif de 12,3 millions d'euros au 31 décembre 2023
- La société a dégagé un EBITDA positif de 16,5 millions d'euros au 31 décembre 2023

Compte tenu de ces éléments, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2023.

Les comptes annuels sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.2 Opérations en devises

Les opérations libellées en devise étrangère sont comptabilisées en euros sur la base du cours constaté à la date des opérations. A la date de clôture de l'exercice, la valeur des dettes ou des créances en devise étrangère sont réévaluées au taux de change de clôture. Le poste "Ecart de conversion" est la contrepartie de cette réévaluation.

L'écart de conversion (actif ou passif) correspond à la variation d'une créance ou d'une dette consécutive à une variation du cours de la devise dans laquelle a été libellée cette créance ou cette dette. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change.

2.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 20 ans,
- des frais de développement amortis sur une durée de 10 ans,
- des fonds de commerce / mali de fusion amortissables ou non.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les coûts externes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Les frais de développement sont relatifs principalement au projet Inoplex. Cet actif est totalement amorti.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipements de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créances rattachées) effectués dans la filiale américaine, Genbio R&D, dans la société Capforce Plus SAS, dans la société belge Eurobio Scientific Benelux S.A. (anciennement Gamma), dans les sociétés britanniques Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics, dans les sociétés suisse Eurobio Switzerland et TECOMedical AG, dans la société néerlandaise Genome Diagnostic BV, dans la société italienne DiD Spa ;
- les dépôts et cautionnements ;
- un contrat de liquidité ;
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599 .

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

2.6 Dépréciation des actifs

Lors de l'arrêté comptable, la Société reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des actifs. La société réalise annuellement un test de dépréciation sur le fonds commercial. Par ailleurs, s'il existe des indices internes ou externes de perte de valeurs sur les autres actifs, la Société réalise un test de dépréciation et estime, pour les actifs considérés leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée soit sur la valeur d'utilité, soit sur la valeur de marché. Si la valeur recouvrable se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

La valeur d'utilité d'un actif est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'il génère, augmenté de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif en question. Les flux prévisionnels de trésorerie sont construits sur la base des modèles d'affaires aux bornes de chaque actif et des hypothèses de ventes retenues par les équipes commerciales.

L'évaluation faite au 31 décembre 2023 a conduit la Société à considérer les faits suivants :

- (i) L'activité anciennement d'Eurobio-Ingen se poursuivant avec une amélioration du résultat par rapport à l'année 2019, le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation.
- (ii) Les créances rattachées à des participations qu'Eurobio Scientific SA détient vis-à-vis de Genbio R&D Inc. ont été dépréciées sur la base de la dette que cette dernière entretient vis-à-vis de la première. Ainsi, une provision de 132 k€ a été comptabilisée au 31 décembre 2023.
- (iii) Aucun indice de perte de valeurs n'a été identifié sur les autres actifs.

2.7 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

La Société distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- des stocks de marchandises, qui comprennent des réactifs ou différents consommables, ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremptions, les stocks de marchandises périmées à moins de 3 mois sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.

- des stocks de machines (automates),
- des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines, pièces détachées et consommables est la suivante :

- 15% de dépréciation linéaire par élément et par an jusqu'à 5 ans ;
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus.

2.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an et non apurées à la date d'établissement des comptes sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.9 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.10 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.11 Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2013-02 du CNC (cf. note 15).

Pour le calcul de cette indemnité, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,23% (3,76% au 31 décembre 2022)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres conformément à la réforme des retraites 2023
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.12 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance (« Subventions de Recherche et Développement »),
- Aux autres produits qui correspondent aux différentes reprises sur provisions.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

2.13 Frais de recherche et développement et crédit d'impôt recherche

Les frais de recherche et développement sont essentiellement composés de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation. Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par la société, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation du règlement n° 2014-03. Les frais de recherche et les frais de développement ne remplissant pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2023 s'élève à K€ 333 contre K€ 210 au titre de l'exercice 2022. En 2024, ce montant ne fera pas l'objet d'une demande de remboursement : la société dégageant un résultat imposable bénéficiaire, le crédit d'impôt recherche viendra compenser le montant de l'impôt dû.

2.14 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

2.15 Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

3.1 Progression du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Cœur d'Activité progresse à 80,2M€, soit une hausse d'environ 9%, reflète à la fois le dynamisme des activités historiques, le développement d'activités nouvelles et la réallocation du portefeuille de distribution.

Cette réallocation stratégique du portefeuille de distribution se fait au profit de nouveaux partenariats visant à rendre disponible en France des produits innovants à fort impact pour les professionnels de santé et les patients.

3.2 Epidémie COVID-19

La détection du COVID est désormais intégrée dans les panels respiratoires multiplex, et notamment les panels respiratoires de syndrome grippal. Elle n'est plus considérée comme un élément marquant même si des évolutions marginales d'activité peuvent être constatées en fonction des statuts épidémiques.

3.3 Déploiement de solutions de diagnostic des maladies infectieuses

Le 23 mai 2023, la Société a annoncé avoir reçu les marquages CE IVDR, lui permettant de commercialiser 3 premiers tests PCR de sa gamme EurobioPlex en tant que dispositifs médicaux de diagnostic in-vitro de classe C, nécessitant une expertise en diagnostic moléculaire de maladies infectieuses.

3.4 Partenariats commerciaux, scientifiques et stratégiques

La Société continue de développer son portefeuille de distribution de façon sélective. Eurobio Scientific a ainsi reconduit au cours de l'exercice son partenariat non exclusif avec le coréen Seegene, au moins jusqu'en 2023, et signé des partenariats de distribution dans de nouveaux domaines, par exemple avec les laboratoires Alcor et BenQ. Sur la base de la nouvelle dimension acquise depuis 2020, Eurobio Scientific a tous les atouts pour continuer de répondre aux besoins des laboratoires, en France et dans le reste de l'Europe, en permettant le déploiement d'une offre mixte de produits propriétaires et de négoce.

La part des produits propriétaires atteint 30% du chiffre d'affaires.

3.5 Variation de périmètre

Acquisition de BEDIA GENOMICS

Le 1^{er} mars 2023, un accord a été signé avec l'ancien distributeur en France des produits GenDx, la société Bedia Genomics, pour la reprise des marchés dont il était encore titulaire pour les produits HLA et Chimérisme.

Acquisition de DID

Le 5 juillet 2023, suite à l'approbation des autorités italiennes de la concurrence, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital de Diagnostic International Distribution SPA ("DID"), société basée à Milan et spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic in vitro sur tout le territoire italien. Cette opération ouvre au Groupe les portes du marché italien, 3^e marché du diagnostic en Europe. Le chiffre d'affaires cœur d'activité de DID (hors COVID) s'élève à 10 M€ en 2022 et la société compte 27 salariés au 30 juin 2023.

La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 7,5 millions d'euros. La société DID a été intégrée au 1^{er} juillet 2023 dans les comptes du groupe et disposait à cette date d'un montant de trésorerie brute de plus de 13 millions d'euros. L'impact net de cette acquisition sur la trésorerie du Groupe au 1^{er} juillet 2023 est donc limité à la valeur d'entreprise (7,5 millions d'euros), à comparer à une avance de 18,2 millions d'euros réalisée le 28 juin 2023.

3.6 *Annulation d'actions auto-détenues*

Le 11 juillet 2023, la société a procédé, à l'annulation de 400 000 actions auto-détenues, représentant 3,53% du capital social, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 13 juin 2023 aux termes de sa 10^e résolution.

Le capital social au 31 décembre 2023 s'élève à 3 501 814,72 euros divisé en 10 943 171 actions. Au 31 décembre 2023, et à la suite de cette annulation, Eurobio Scientific détient encore directement 878 981 de ses propres actions (8,03% du capital social) auxquelles s'ajoutent les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité (20 366 actions au 31 décembre 2023).

Les 400 000 actions annulées étaient affectées à la couverture de plans d'actions gratuites pour les collaborateurs du groupe et ont été réaffectées à l'annulation.

Les actions qui restent auto-détenues par le Groupe pourront être utilisées dans le cadre des objectifs annoncés d'utilisation des actions auto-détenues, à savoir :

- couverture de plans d'actions gratuites pour les collaborateurs du groupe ;
- échanges de titres dans le cadre d'acquisitions de sociétés ;
- annulation des actions.

Tout en préservant les possibilités de mise en œuvre des deux premiers objectifs, cette annulation d'actions permet à la société de poursuivre son programme de rachat de ses propres actions.

3.7 *Moyens de financement*

Au 31 décembre 2023, la trésorerie d'Eurobio Scientific s'élève à 51.2 millions d'euros, pour une dette financière nette de 43,3 millions d'euros (cf. notes 12 et 16). Ainsi, le Groupe conserve une structure financière lui permettant de poursuivre ses investissements et saisir d'éventuelles opportunités d'acquisition.

Il est rappelé que la Société a levé le 30 septembre 2022 un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Cet emprunt est amortissable semestriellement sur une durée de six ans pour 63 millions d'euros, et remboursable in fine en fin de septième année pour 27 millions d'euros. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine.

La Société dispose de la possibilité, pendant trois années, d'étendre de 40 millions d'euros le montant de l'emprunt, afin de conserver des ressources financières mobilisables pour de nouveaux investissements ou d'éventuelles nouvelles acquisitions.

Il est également rappelé que la Société a levé 15 millions d'euros en juillet et octobre 2022 auprès de Bpifrance pour financer sa croissance externe et ses investissements en R&D notamment.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Frais de constitution	42			42
Frais de développement	6 237			6 237
Concessions et droits similaires, brevets	2 204	25		2 230
Fonds de commerce	42 162	1 830		43 992
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL VALEUR BRUTE	50 646	1 855		52 501

AMORTISSEMENTS	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Frais de constitution	42			42
Frais de développement en cours	6 237			6 237
Concessions et droits similaires, brevets	1 737	95		1 832
Fonds commercial	1 579	154		1 734
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	9 596	249		9 845

TOTAL VALEUR NETTE	41 050	1 606		42 656
---------------------------	---------------	--------------	--	---------------

Le poste « fonds de commerce » comprend principalement :

- le mali technique d'un montant de K€ 26.732 généré par de TUP d'Ingen ;
- le mali technique d'un montant de K€ 7.006 généré par la TUP d'InGen Biosciences ;
- le mali technique d'un montant de K€ 5.360 généré par la TUP d'Eurobio-Ingen ;

L'augmentation de K€ 1830 correspond à l'acquisition de l'activité de la société BEDIA ancien distributeur en France des produits GenDx. Ce fonds de commerce fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans.

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 249 sur l'exercice 2023 contre K€ 90 sur l'exercice 2022.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Constructions				
Agencements & Aménagements des construct	883	17		900
Installations techniques				
Matériel industriel	9 516	435		9 950
Outillage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	2 767	33		2 800
Matériel de transport	61			61
Matériel de bureau & info	521	9		530
Mobilier	172			172
	3 521	42		3 563
Immobilisations en cours				
Immobilisations Corporelles en-cours	452	482	452	482
TOTAL VALEUR BRUTE	14 371	976	452	14 896

AMORTISSEMENTS	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Constructions				
Agencements & Aménagements des construct	581	31		612
Installations techniques				
Matériel industriel	6 153	1 502		7 655
Outillage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	1 348	235		1 584
Matériel de transport	56	3		59
Matériel de bureau & info	415	41		455
Mobilier	172			172
	1 991	279		2 270
Immobilisations en cours				
Agencement en-cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	8 726	1 812		10 538

TOTAL VALEUR NETTE	5 645	-836	-452	4 358
---------------------------	--------------	-------------	-------------	--------------

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 1 812 sur l'exercice 2023 contre K€ 1 769 sur l'exercice 2022.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Incidence des cours de change	31/12/2023
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262				6 262
Titres de Participation (Capforce Plus)	29 858				29 858
Titres de Participation (Gamma)	305				305
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30				30
Titres de participation (Pathway Diagnostics Ltd)	3 230				3 230
Titres de participation (Eurobio Scientific Switzerland)	329				329
Titres de participation (TECOmedical)	743				743
Titres de participation (USENSE)	3 599				3 599
Titres de participation (GenDx)	145 569				145 569
Titres de participation (DiD)		17 836			17 836
Créances rattachées à des participations	5 639	65		(196)	5 507
Prêts	48				48
- Dépôts et cautionnement	9 499	1 183	7 624		3 058
- Contrat de liquidité	501	130	209		422
- Actions propres	20 519		4 017		16 502
Autres immos financières	30 520	1 313	11 850		19 982
TOTAL VALEUR BRUTE	226 130	1 378	11 850	-196	233 297

PROVISIONS	31/12/2022	Dotations	Reprises	Incidence des cours de change	31/12/2023
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262				6 262
Titres de Participation (Capforce Plus)					
Titres de Participation (Gamma)					
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30				30
Créances rattachées à des participations	5 609		132		5 477
Prêts					
Autres immos financières	30				30
TOTAL PROVISIONS	11 931		132		11 799

TOTAL VALEUR NETTE	214 199	1 378	(11 719)	-196	221 497
---------------------------	----------------	--------------	------------------	-------------	----------------

Au 31 décembre 2023, la situation nette de la filiale américaine est négative, tout comme en 2022. Une reprise nette sur créances rattachées aux participations a été comptabilisée au 31 décembre 2023 afin de diminuer la provision à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale, soit K€ (5 477).

La colonne « Incidence des cours de change » fait apparaître la réévaluation de la créance rattachée à des participations avec Genbio R&D.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

7 STOCKS

(en milliers d'euros)

STOCKS	31/12/2023	31/12/2022
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	5 276	4 049
Stock de marchandises (réactifs)	13 190	15 569
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	1 688	768
TOTAL VALEUR BRUTE	20 155	20 386
TOTAL DEPRECIATION	(4 084)	(5 764)
TOTAL VALEUR NETTE	16 071	14 622

Au 31 décembre 2023, les stocks sont constitués de produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 16 071.

8 CREANCES

(en milliers d'euros)

Créances Nettes	31/12/2023	31/12/2022
Avances et acomptes versés	175	570
Créances clients et comptes rattachés	18 436	25 085
Autres créances	9 718	11 857
dont Crédit d'Impôt Recherche	402	279
dont Autres Crédit d'Impôt (CIA, CICE)	8	8
dont Etat, Créances IS	478	3 635
dont Etat, TVA	697	205
dont Etat, Autres impôts et taxes	134	251
dont Salariés	171	100
dont autres produits à recevoir	22	321
dont subventions à recevoir	0	0
dont Eurobio Sc. Benelux	3 245	3 209
dont Capforce Plus	337	299
dont Capforce Inc	1 514	1 569
dont Eurobio Sc. Switzerland	2 011	1 981
dont Eurobio Sc. UK	697	
dont avoirs à recevoir	0	0
dont débiteurs divers	1	1
Total	28 329	37 511

La créance d'IS de K€ 478 correspond principalement aux surplus d'IS versés lors des acomptes par rapport au solde d'IS à payer au titre de l'exercice 2023.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific Benelux de K€ 3 245 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Biomedical Diagnostics NV.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific Switzerland de K€ 2 011 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Teco AG.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific UK de K€ 697 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Alpha Biotech.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

9 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)

Produits à recevoir	31/12/2023	31/12/2022
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	1 505	1 424
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	424	600
dont crédit d'impôt recherche de l'exercice.....	333	210
dont crédit d'impôt recherche sur exercices antérieurs	69	69
dont subventions à recevoir		
dont personnel (IJSS à recevoir)	20	19
dont divers	2	302
Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	269	169
Total	2 199	2 193

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

10 VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE

(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	5 507	-	5 507
Prêts	48		48
Autres immobilisations financières	19 982	-	19 982
	25 537	-	25 537
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances, acomptes versés sur commandes	175	175	
Créances clients et comptes rattachés	19 510	18 279	1 231
Autres créances			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	290	290	-
Etat - Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	888	888	-
Groupe et associés	7 804	7 804	-
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	134	134	-
Débiteurs divers	1	1	-
Produits à recevoir	22	22	-
Personnel et comptes rattachés	171	171	-
			-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	506	506	-
TOTAL GENERAL	55 039	28 271	26 768

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières et emprunts				
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits	94 510	13 279	81 231	-
Emprunts et dettes financières divers				
Groupe et associés	29 325	29 325	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	368	368		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 981	10 981	-	-
Dettes fiscales et sociales				
Personnel et comptes rattachés	2 729	2 729	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 983	1 983	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	2 171	2 171	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	329	329	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	121	121		
Autres dettes				
	1 891	1 891		-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
	198	198	-	
TOTAL GENERAL	144 606	63 375	81 231	-

11 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges facturées par des tiers à Eurobio Scientific au 31 décembre 2023 mais qui sont relatives à l'exercice 2024. Les charges constatées d'avance sont composées, de charges de crédit-bail pour K€ 92 et de charges diverses (loyers, assurances) pour K€ 414. Au total, K€ 506 ont ainsi été comptabilisés en charges constatées d'avances sur l'exercice 2023.

12 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
(en milliers d'euros)		
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.....	39 459	38 177
Disponibilités.....	11 745	28 100
Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	51 204	66 277

Au 31 décembre 2023, la trésorerie est composée de Comptes à Terme pour un montant de K€ 39 459 et de comptes bancaires pour un montant de K€ 11 745.

La trésorerie de la société n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

13 CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital social actuel

Au 31 décembre 2023, le capital social du Groupe est composé de 10 943 171 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

13.2 Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, le nombre d'actions composant le capital social a été réduit de 128 000 euros par voie d'annulation de 400 000 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, soit une réduction du capital de 128 000 euros.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2023 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises / annulées	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2019							3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
28/01/2020	Acquisition définitive d'actions gratuites	9 045	2 894,40 €	- 2 894,40 €	- €	500,00 €	3 600 723,84 €	11 252 262	0,32 €
03/04/2020	Exercice BSA Harbert	90 909	29 090,88 €	370 908,72 €	399 999,60 €	1 259,09 €	3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2020							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2021							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2022							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
11/07/2023 ⁽¹⁾	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 400 000	- 128 000,00 €	- 6 475 955,75 € ⁽²⁾	- 6 603 955,74 € ⁽³⁾	- €	3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
31/12/2023							3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €

(1) La réduction de capital a été décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023, elle est entrée en vigueur le 11 juillet 2023 et a été inscrite en compte à cette date.

(2) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 400 000 actions annulées et leur valeur nominale.

(3) Montant correspondant à la valeur de rachat des 400 000 actions annulées.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

13.3 Capital potentiel

Au 31 décembre 2023, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 127 610 actions correspondant à l'acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement.

Au 31 décembre 2023, l'exercice potentiel de la totalité de ces valeurs mobilières entraînerait une dilution d'environ 1,16 % par rapport au capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

13.3.1 Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2023, il ne restait en circulation aucune option de souscription d'actions émise par le Groupe.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, avant et après le regroupement d'actions du 1er septembre 2017, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'octroi	Délai fiscal	Date échéance du plan	Situation des plans avant regroupement d'actions du 01/09/2017					Situation des plans après regroupement d'actions du 01/09/2017				
			Prix d'exercice initial	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées avant regroupement	Nombre options exercés avant regroupement	Options en circulation avant regroupement	Nombre d'options ajustées après regroupement	Nombre options radiées après regroupement	Nombre options exercés après regroupement	Option en circulation au 31/12/2023	Prix d'exercice ajusté après regroupement
04/04/13	04/04/17	04/04/23	0,88 €	169 269	146 859	-	22 410	1 120	1 120	-	-	17,60 €
TOTAL				169 269	146 859	-	22 410	1 120	1 120	-	-	-

13.3.2 Actions gratuites

Au 31 décembre 2023, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société, il ne restait aucune action attribuée gratuitement non encore acquises et susceptibles d'être émises.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nom du plan	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2023
	03/07/2025	03/07/2026					
03/07/2023	au	au	AGA 2023-1	98 290	0	0	98 290
	03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2028 ⁽²⁾					
	03/07/2025	03/07/2026					
03/07/2023	au	au	AGA 2023-2	29 320	0	0	29 320
	03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2028 ⁽²⁾					
TOTAL				127 610	0	0	127 610

(1) Les AGA 2023-1 et les AGA 2023-2 seront acquises en cinq tranches, sous réserve de la réalisation de d'objectifs de performance et de présence qui conditionnent chaque tranche, selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : acquisition au 03/07/2025 ;
- Tranche 2 : acquisition au 03/07/2026 ;
- Tranche 3 : acquisition au 03/07/2027 ;
- Tranches 4 et 5 : acquisition au 03/07/2028.

(2) Les actions acquises au titre des tranche 1 à 5 seront cessibles selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : cessibilité au 03/07/2026 ;
- Tranche 2 : cessibilité au 03/07/2027 ;
- Tranches 3, 4 et 5 : cessibilité au 03/07/2028.

13.3.3 Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx

Le 20 juin 2013, le directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2 075 bons de souscription d'actions (« BSA CareDx »).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- Prix d'émission : gratuit ;
- Parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de 500 € un nombre d'actions égal à la contre-valeur de 500 € d'actions Eurobio Scientific ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volume des cours de l'action Eurobio Scientific sur le marché Euronext Growth à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- Période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
- Les BSA CareDx sont incessibles ;
- Depuis leur date d'émission, 775 BSA CareDx ont été exercés et aucun BSA CareDx n'a été exercé au cours de la période allant du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.

Le 20 juin 2023, les BSA CareDx sont arrivés à échéance.

Les 1 300 BSA CareDX restant en circulation et non exercés sont arrivés à échéance au 20 juin 2023 et sont devenus caducs à cette date.

Au 31 décembre 2023, il ne restait aucun BSA CareDx en circulation.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

13.4 Autocontrôle

13.4.1 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2023, le compte de liquidité comprenait 20 366 actions Eurobio Scientific, soit environ 0,19% du capital à cette même date, et 115 703,82 € en espèce.

13.4.2 Auto-détention hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 13 juin 2022 et du 13 juin 2023.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 878 981 actions Eurobio Scientific en dehors de son contrat de liquidité, soit environ 8,03 % du capital social à cette même date.

13.4.3 Autocontrôle au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 899 347 actions Eurobio Scientific, soit environ 8,22 % du capital social à cette même date.

14 AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2023, la société a procédé au remboursement d'avances remboursable pour K€ 40. Le contrat Coface USA a pris fin conformément à ses termes convenus. L'avance financière accordée n'a pas été sujette à remboursement et le solde de K€ 133 demeure définitivement acquise par la société.

(En milliers d'euros)	31/12/2022	Souscription	Remboursement	Reclassement	31/12/2023
OSEO Avance remboursable TEDAC	0				0
Avances conditionnées par l'Etat	70				70
BPI Avance Innovation	0				0
BPI Avance Innovation (Dendritics)	40		-40		0
BPI Assurance prospection	222			-133	89
Autres fonds propres	331	-	-40	-133	158

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

15 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 31/12/2022	Dotation de l'exercice 2023	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2023
Ecart de conversion actif.....	(a)	313	205		4	514
Provision pour litiges sociaux...	(b)	20	25			45
Autre provision pour risques...	(c)	400	250	400		250
PROVISION POUR RISQUES		733				809
Provision pour retraite	(d)	594	109	166	9	528
PROVISION POUR CHARGES		594				528
TOTAL DES PROVISIONS		1 326				1 336

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2022	Dotation de l'exercice 2023	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2023
Résultat d'exploitation		359	566	9	
Résultat financier				4	
Résultat exceptionnel		25			

- (a) La reprise de provision pour perte de change de K€ 205 est principalement marquée par l'évolution du taux de change EUR/USD.
- (b) Au 31 décembre 2023, 2 litiges prud'homaux sont en cours pour 45 K€.
- (c) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. Il y a notamment une provision au titre de deux litiges pour K€ 250.
- (d) Une dotation de K€ 109 a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs, compensées par une reprise de K€ (175) principalement liée à la sortie de collaborateurs.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

16 DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles.....	0	0
Autres emprunts obligataires	0	660
Emprunts bancaires	94 510	107 410
Emprunt et dettes financières groupes.....	29 325	29 158
Total	123 835	137 228
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>42 604</i>	<i>42 890</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>81 231</i>	<i>94 338</i>
<i>Dettes à échéances à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

La dette financière comptabilisée au 31 décembre 2023 provient principalement :

- d'emprunts bancaires qui incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.
- des dettes envers les filiales dont Capforce Plus à hauteur de K€ 28 620.

17 DETTES DIVERSES

Dettes diverses (en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	10 981	12 221
Fournisseurs	8 650	8 826
Fournisseurs, factures non parvenues	2 332	3 394
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	368	364
Avances reçues sur commandes clients	368	364
Dettes fiscales et sociales	7 212	10 741
Personnel	2 729	6 097
Organismes sociaux	1 983	3 031
Etat	2 500	1 613
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121	
Autres dettes	1 891	96
Total	20 573	23 421

18 DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)

Charges à payer	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	2332	3394
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	4097	8798
Dettes pour congés payés	1059	1103
Dettes pour primes	2438	6857
Dettes sociales	264	499
Etat charges à payer	329	333
Autres charges à payer	7	7
Intérêts courus à payer sur emprunts	29	36
Total	6 458	12 229

19 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à K€ 198 au 31 décembre 2023 contre K€ 434 au 31 décembre 2022.

20 PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2023, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 91 090, détaillé de la façon suivante :

- ventes de produits de Diagnostic In Vitro : K€ 82 281,
- produits de recherche et développement : K€ 53,
- subvention de recherche et développement : K€ 287,
- reprises sur amortissement et transfert de charges : K€ 8 118,
- autres produits : K€ 351.

21 INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

La Société opère dans le domaine du diagnostic. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

en K€	France	Europe (Hors France)	Etats-Unis	TOTAL
Ventes de DM-DIV	71 139	9 397		80 536
Prestations de services	1 551	193		1 745
Subvention	287			287
Autres produits	8 469		53	8 522
TOTAL	81 446	9 590	53	91 090

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 :

en K€	France	Europe (Hors France)	Etats-Unis	TOTAL
Ventes de DM-DIV	107 933	18 544		126 478
Prestations de services	1 541	68		1 609
Subvention	83			83
Autres produits	6 872		94	6 966
TOTAL	116 429	18 613	94	135 136

22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers d'euros	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		2 185	704
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(a)	1 687	239
Autres intérêts et produits assimilés		0	0
Différences positives de change	(b)	154	131
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
Produits financiers de participation		0	0
Reprises sur provisions		344	334
Charges financières		4 771	1 706
Dotations financières aux amortissements et provisions	(c)	413	392
Différences négatives de change		-9	-8
Intérêts et charges assimilés	(d)	4 366	1 321
Total		(2 586)	(1 001)

- (a) Les produits d'intérêts sont comptabilisés pour K€ 1 687 du fait de l'avance en compte courant consentie par Eurobio Scientific à ses filiales et des intérêts des comptes à terme au cours de l'exercice.
- (b) Les différences positives de change correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.
- (c) Le montant comprend essentiellement la dotation de la provision pour perte de change latente au 31 décembre 2023 et la provision pour dépréciation de la créance rattachée à la filiale américaine.
- (d) Les charges d'intérêts s'élèvent à K€ 4 366 au 31 décembre 2023 dont K€ 3 824 pour le prêt syndiqué souscrit le 30 septembre 2022 contre K€ 899 au titre de l'exercice 2022.

23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)	31 décembre	31 décembre
	2023	2022
Charges exceptionnelles	(1 257)	(1 144)
Produits exceptionnels	543	512
Résultat Exceptionnel	(714)	(633)

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées de :

- K€ 550 pour un litige avec un prestataire provisionné à hauteur de 400 K€ dans les comptes 2022 ;
- K€ 280 liés à la perte de marchandises ;
- K€ 250 liés à deux nouveaux litiges ;
- K€ 133 d'amortissements dérogatoires ;
- K€ 25 pour un nouveau litige prud'homme.

Les produits exceptionnels sont principalement constitués de :

- K€ 400 de reprise de provision au titre du litige avec un prestataire ;
- K€ 133 liés à un contrat d'assurance prospection Coface arrivé à échéance et dont le solde est définitivement acquis à la société.

24 IMPOTS SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2023 représente un montant de K€ 845 composé de K€ 1 224 d'impôt sur les sociétés, de K€ 15 de contribution sociale, de K€ 39 de produit d'intégration fiscale et de K€ 356 de Crédit Impôt Recherche.

La Société a signé une convention d'intégration fiscale, prenant effet au 1er janvier 2018, avec l'entité Capforce Plus dont elle est la tête de groupe. Les principales modalités de cette convention sont :

- Les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont déterminées comme si ces sociétés n'étaient pas membre du groupe intégré,
- Les économies d'impôt constatées au niveau du groupe intégré à raison des déficits fiscaux transmis par les filiales et des corrections réalisées pour la détermination du résultat d'ensemble, sont conservées chez la société mère.
- La société mère enregistre directement dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée par les filiales bénéficiaires.

La société a comptabilisé une charge d'impôt de K€ 1 224 relatif à l'impôt générée par l'intégration fiscale. En l'absence de cette convention d'intégration, l'impôt théorique de la Société aurait été de K€ 1 186.

Le montant du déficit reportable imputable pour l'exercice 2023 est de K€ 5 182. Les déficits ordinaires sont reportables sans limitation de durée.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2023 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022	
	EY	ENDRIX	EY	ENDRIX
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>				
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	47,0	37,0	32,1	32,1
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
- Revue semestrielle	18,5	18,5	21,4	21,4
Sous-Total	65,5	55,5	53,5	53,5
Autres prestations				
Services autres que la certification des comptes	0	7	4	4
Sous-Total	0	7	4	4
Total	65,5	62,5	57,5	57,5

26 TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES

Le montant de l'avance consentie par Eurobio Scientific à sa filiale Genbio R&D s'élève à K€ 5 477 au 31 décembre 2023 et est comptabilisée à l'actif du bilan en immobilisations financières. L'avance vis-à-vis de cette même filiale Genbio R&D fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€ 5 477 au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une dette de K€ 28 620 vis-à-vis de Capforce Plus, une créance de K€ 1 514 vis-à-vis de Capforce Inc., une créance de K€ 2 011 vis-à-vis de Eurobio Sc. Switzerland, une créance de K€ 3 245 vis-à-vis de Eurobio Sc. Benelux et une créance de K€ 697 vis-à-vis de Eurobio Sc. UK.

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019, dans sa cinquième résolution, a décidé d'adopter à compter de cette même date le mode de direction et d'administration prévu aux articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce, et qui comporte un conseil d'administration et une direction générale à la place du directoire et du conseil de surveillance. Les rémunérations allouées aux membres de la direction générale de la Société se sont élevées à K€ 3 540 au cours de l'exercice 2023, contre K€ 1 605 en 2022. Les membres de la direction générale étant également administrateurs de l'entreprise, ils ont annoncé avoir renoncé à percevoir une rémunération en tant qu'administrateurs. Une somme de K€ 60 a ainsi été provisionnée dans les comptes 2023 au titre des jetons de présence de l'année 2023 versés uniquement aux administrateurs non-salariés, contre K€ 30 l'année précédente.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

27 EFFECTIFS

L'effectif de Eurobio Scientific s'élève à 137 personnes au 31 décembre 2023.

28 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2023 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		4 459	3 975	484	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	3 741	927	2 814	-
<i>Locations immobilières</i>		2 986	576	2 410	-
<i>Locations de véhicules</i>		756	351	404	-
Total		8 201	4 902	3 298	-

(a) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, et de location de photocopieurs.

29 FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% :

- La société Genbio R&D, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2023, la société Genbio R&D a réalisé une perte de KUSD 93.
- La société Capforce USA, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2023, la société Capforce USA a réalisé une perte de KUSD 76.
- La société Eurobio Scientific Benelux S.A., (anciennement Gamma), Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen, Belgique. Au titre de l'exercice 2023, la société a réalisé une perte de K€ 25.
- La société Capforce Plus, 7 avenue de Scandinavie 91940 Les Ulis. Au titre de l'exercice 2023, la société a réalisé un bénéfice de K€ 116.
- La société Eurobio Scientific UK Ltd, (anciennement Pathway Diagnostics), localisée au Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2023, la société Eurobio Scientific UK a réalisé un bénéfice de KGBP 392.
- La société Personal Diagnostics Ltd, localisée au Cu Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2023, la société Personal Diagnostics Ltd a réalisé un bénéfice de KGBP 5.
- La société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrase, 10 6362 Stansstad, en Suisse. Au titre de l'exercice 2023, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte de KCHF 26.
- La société Genome Diagnostics BV, localisée au Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht, aux Pays Bas. Au titre de l'exercice 2023, la société a réalisé un bénéfice de K€ 5 254.
- La société D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa, localisé au Piazza Carlo Amati 6, 20147 Milano, en Italie. Au titre de l'exercice 2023, la société D.I.D Spa a réalisé un bénéfice de K€ 70.

La Société détient à hauteur de 20% :

- La société TECOmedical AG, localisée au Gewerbestrasse, 10 4450 Sissach, en Suisse. Au titre de l'exercice 2023, la société TECOmedical AG a réalisé un bénéfice de KCHF 91.

30 ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Eurobio Scientific et de ses filiales : Capforce Plus en France, Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma) en Belgique, Capforce USA, Genbio, Genbio R&D et GenDx Products INC aux Etats Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostic au Royaume-Uni, TECOmedical AG en Suisse, TECOmedical GmbH et TECOdevelopment en Allemagne, Biomedical Diagnostics NV, Genome Diagnostic BV et GenDx Products BV aux Pays Bas et DiD Spa en Italie.

31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Acquisition de la société Alpha Biotech

Le 3 janvier 2024, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital d'Alpha Biotech Limited, société britannique spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic HLA pour évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre des greffes d'organes et de moelle. Cette société est notamment le distributeur historique de GenDx sur le marché britannique et réalise en 2023 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,3 millions de livre sterlings.

La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 1,8 millions d'euros. La société sera intégrée dans les comptes du groupe au titre de l'exercice 2024.

Renouvellement du contrat de distribution Seegene

Au cours du premier trimestre 2024, Eurobio Scientific renouvelé le contrat de distribution avec la société Seegene pour une durée de 3 ans.

Réduction de capital par voie d'annulation d'actions

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 janvier 2024, a décidé de réduire le capital social de 222 176,00 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette annulation d'actions est effective au 11 janvier 2024 et a été inscrite dans les comptes de la Société à cette date. A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social s'élève à 3 279 638,72 euros divisé en 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 chacune.